

Tours, le 6 décembre 2016

## Lettre d'information aux parents

Madame, Monsieur,

Des classes à horaires aménagés (musique et danse) fonctionnent à l'école Francis Poulenc, 2 ter rue du petit pré à TOURS.

Ces classes permettent à des enfants qui montrent un goût marqué pour les pratiques artistiques de recevoir, parallèlement à l'enseignement général, un enseignement musical ou chorégraphique assuré par le Conservatoire à rayonnement régional de Tours.

Le recrutement concerne :

- pour la musique, les enfants qui entreront au CE1 à la rentrée scolaire 2017,
- pour la danse, les enfants qui entreront au CE2 à la rentrée scolaire 2017.

Les enfants sont recrutés après examen de leurs aptitudes ainsi que de leurs motivations et de celles de la famille. Les tests et entretiens se dérouleront :

- **les 15 et 18 mars 2017 pour la musique** au Conservatoire à rayonnement régional et à l'école élémentaire Francis Poulenc, 2 ter rue du petit pré à Tours.

- **le 15 mars 2017 pour la danse** au Conservatoire à rayonnement régional, 2 ter rue du petit pré à Tours.

Le dossier de candidature doit être adressé à la Conseillère pédagogique départementale Éducation musicale, 2 ter rue du petit pré, 37000 Tours impérativement **avant le 3 février 2017 pour la musique et pour la danse.**

Pour le calendrier de recrutement en CE2 (musique), CM1 ou CM2, vous contacterez directement le Conservatoire à rayonnement régional.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

L'Inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services de  
l'Éducation nationale d'Indre-et-Loire



François BOULAY